

MUNICIPALITE
DE PORRENTRUY

CONSEIL DE
VILLE, 25 mars 2021



MOTION

Distribution de sacs taxés à « Table couvre-toi »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'Association « Table couvre-toi » qui a son siège à Winterthour, récupère des denrées alimentaires invendues données par des grandes surfaces mais aussi de la marchandise offerte par des commerces locaux et des paysan.n.e.s de la région. Elle les redistribue à des personnes touchées par la pauvreté.

La décision d'octroi d'une carte pour les bénéficiaires est de la seule compétence des organisations sociales publiques ou privées.

Les personnes bénéficiaires reçoivent une carte de « Table couvre-toi » pour une année au maximum et pour un seul centre de distribution.

L'Association s'engage à gérer les marchandises de manière respectueuse et joue le rôle d'intermédiaire entre la production, l'industrie, la distribution des denrées alimentaires et des personnes privées se trouvant en difficultés financières.

Chaque mercredi, une équipe de bénévoles de la section ajoulote de « Table couvre-toi » organise et distribue ces invendus et ces dons.

À ce jour 15 personnes seules et 37 familles fréquentent ce service. Le prix d'un sac s'élève à 2.15 frs et celui d'un sac à compost à 22cts. Donc, pour exemple, une distribution coûterait 123.24 frs, 12 distributions 1478,88frs.

Le groupe PS-Les Verts souhaite que la commune mette à disposition des sacs à déchets taxés ainsi que des sacs à compost pour les bénéficiaires de cette association. Nous présumons que le Conseil municipal saura estimer la fréquence de cette distribution.

Cette action serait une aide importante pour ces citoyennes et ces citoyens et la commune montrerait ainsi l'intérêt qu'elle porte à la solidarité ainsi qu'au gaspillage alimentaire et au tri des déchets.

Pour le groupe PS-Les Verts

Magali Gast